

EB31.R7 Nomination du Directeur régional pour les Amériques

Le Conseil exécutif,

Prenant en considération la résolution VII adoptée par la Seizième Conférence sanitaire panaméricaine/
quatorzième session du Comité régional des Amériques,

1. NOMME à nouveau le Dr A. Horwitz en qualité de Directeur régional pour les Amériques pour une période de quatre ans à compter du 1^{er} février 1963; et
2. AUTORISE le Directeur général à prolonger le contrat du Dr Horwitz pour une nouvelle période de quatre ans, sous réserve des dispositions du Statut et du Règlement du Personnel.